

Année compromise ?

Par **Meydi**, le 18/12/2014 à 19:52

Bonsoir,

Je viens vers vous pour avoir plus d'informations.

J'ai eu mes examens de contrôle continu en L1 et je les ai complètement raté, en constitutionnel et civil j'ai eu 9 aux deux premiers contrôles ce qui n'est pas très grave et reste rattrapable seulement les suivants ont été catastrophiques, et je devrais avoir 5 au maximum sur les derniers examens et mes notes devraient me faire une moyenne de 7 pour les deux matières...

Donc mon semestre est assez compromis si j'ai bien compris vu qu'il faut avoir les UE nécessaires et qu'en dessous de 8 c'est à ce qui paraît éliminatoire.

Si par miracle je venais à réussir mon second semestre, est-ce que mon année pourrait être validée par compensation même si mes notes du premier semestre en constitutionnel et civil ont été très mauvaises ...?

Je suis un peu perdu avec tout ce qu'on me dit et ça a plutôt tendance à me démoraliser...

Merci d'avance pour vos réponses qui pourront m'éclairer.

Par **Keyblade**, le 19/12/2014 à 02:31

Bonsoir,

Concernant la compensation, et les notes éliminatoires, cela dépend complètement des facs, donc en gros il faut te reporter à ton livret de l'étudiant, qui doit être consultable sur ton ENT ou le site de ton université.

Pour tes notes de TD, clairement partir avec une moyenne basse te pénalise, mais c'est toujours rattrapable. Passes-tu ces deux matières en contrôle terminal, et à quel pourcentage est-ce que ça compte dans ta moyenne ? De plus, n'oublie pas que les "petites matières" peuvent aussi t'aider à sauver les meubles.

Ne pas se décourager est le maître mot des études supérieures, a fortiori en droit !

Par **Yn**, le **19/12/2014** à **09:50**

Je rejoins ce qui a été dit : tu pars avec un handicap. L'important est déjà de faire le maximum pour les partiels (dont les coeff. sont supérieurs aux TD) afin d'obtenir les meilleurs résultats.

Si tu n'as pas ton semestre (70% des L1 échouent, rien d'exceptionnel), il faut se concentrer sur le deuxième, mais n'espère pas trop compenser le S1 et le S2. J'entends par là, excepté si tu as 9,5 au S1, tu peux espérer obtenir 10,5 au second... Au-delà c'est assez rare, il est probable que tu fasses un tour par la case rattrapage.

Par **Meydi**, le **20/12/2014** à **21:00**

Oui le soucis c'est que ces deux matières sont de coefficient 8, le reste c'est coefficient 5 ou 3...

Keyblade : Mes notes du contrôle continu en TD correspondent à 50% de ma moyenne de TD donc c'est quand même conséquent sur ma moyenne en matière en TD. Et pour le second semestre, ça doit être pareil !

Mais pour aller au rattrapage comment ça se passe ? il faudrait avoir quoi comme note minimum pour y aller ? je ne suis pas découragé mais pour valider mon semestre à moins d'avoir 12 partout, ça risque quand même d'être compliqué... Mais comme Yn l'a dit je pense déjà au second semestre et suis bien sûr motivé pour ça.

Merci pour vos réponses !